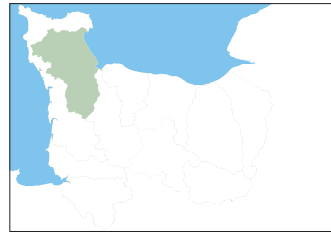




La Taute



HYDROLOGIE DE L'UNITÉ HYDROGRAPHIQUE

DOUVE ET TAUTE

Ce territoire de 1650 km² repose essentiellement sur du Massif armoricain et présente un réseau hydrographique dense. Les parties amont des bassins versants offrent des cours d'eau à forte pente et des vallées relativement étroites et encaissées, caractérisées par des fonds plats et des coteaux pentus et boisés.

Le réseau hydrographique devient plus lâche dans la partie sédimentaire et affaissée du territoire, en aval. La Douve et la Taute y coulent dans des vallées élargies qui constituent un territoire de 20 000 ha de zones humides. Les deux rivières convergent pour se jeter dans la Baie des Veys par le canal de Carentan. C'est sous les zones humides de l'Isthme du Cotentin et plus précisément dans les bassins de Sainteny-Marchésieux, de Saint-Sauveur-le-Vicomte et du Merderet, que se trouvent d'abondantes réserves en eau souterraine, stratégiques pour l'économie du département de la Manche.

De nombreux petits cours d'eau côtiers sont présents sur le littoral Est du Cotentin et offrent un débit d'étiage assez faible. La Sinope, quant à elle, bénéficie d'un soutien d'étiage important grâce à l'émergence des eaux souterraines provenant des sables du Trias. À l'exutoire de l'ensemble des cours d'eau (Douve, Taute, Sinope et côtiers Est), des portes à flot ou clapets donnent aux régimes des rivières un caractère artificiel, celles-ci ne pouvant s'écouler qu'à marée basse, quand les portes sont ouvertes et la mer retirée.

En outre, la plupart des cours d'eau situés dans le marais sont dotés de vannages qui permettent de gérer les niveaux d'eau douce toute l'année : le régime des cours d'eau est donc loin d'être naturel.